

empack
spraytech inc.

Empack Spraytech Inc.
98 Walker Drive
Brampton, Ontario, L6T 4H6
Canada
905-792-6571

PRODUIT: emzone mousse pénétrante - 445 g

CODE: P6-045028

SECTION 01: IDENTIFICATION

Numéro del produit..... P6-045028
 Identité du produit..... emzone mousse pénétrante - 445 g
 Fabricant..... Empack Spraytech Inc.
 98 Walker Drive
 Brampton
 Ontario
 Canada
 L6T 4H6
 905-792-6571
 Utilisation recommandée..... Anti-goutte mousse pénétre rouille, relâche les pièces serrées.
 Famille chimique..... Mélange.
 Numéro de téléphone d'urgence 24 heures Au Canada : Appeler CANUTEC (613) 996-6666-aux États-Unis : appelez CHEMTREC (800) 424-9300.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage :
 Mot indicateur..... DANGER.
 Classification des dangers :
 Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz liquéfié .
 Dangers pour la santé..... Danger par aspiration - catégorie 1. Irritation de la peau - catégorie 2. Irritation des yeux -
 catégorie 2 b.
 Dangers pour l'environnement
 Conseils de prudence :
 Mention de danger..... H222:Aérosol extrêmement inflammable (1). H229:Récipient sous pression: peut éclater
 sous l'effet de la chaleur (1). H280:Contient un gaz sous pression; peut exploser sous
 l'effet de la chaleur. H315:Provoque une irritation cutanée . H320:Provoque une irritation
 oculaire. H304:Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
 respiratoires.
 Prévention..... P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes
 nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer . P211:Ne pas vaporiser sur une
 flamme nue ou sur toute autre source d'ignition . P251:Ne pas perforez ni brûler, même
 après usage. P264:Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280:Porter
 des gants de protection.
 Réponse..... P301+P310:EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE
 ANTIPOISON/un médecin. P331:NE PAS faire vomir. P302+P352: EN CAS DE
 CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P332+P313:En cas d'irritation
 cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. P362+P364:Enlever les
 vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P321:Traitement spécifique voir
 section 4 sur cette fiche. P305+P351+P338:EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
 rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si
 la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313:Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un
 médecin.
 Stockage..... P410+P412:Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température
 supérieure à 50 °C/ 122 °F. P403:Stocker dans un endroit bien ventilé. P405: Garder sous
 clef.
 Élimination..... P501:Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale,
 régionale, nationale ou internationale.
 Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

PRODUIT: emzone mousse pénétrante - 445 g

CODE: P6-045028

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Distillats de pétrole	64742-47-8	10-30
Propane	74-98-6	10-30
Isobutane	75-28-5	5-10
Carbinol d'isobutyl de méthyle	108-11-2	5-10
2-Butoxyéthanol	111-76-2	3-7
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	1-5

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Inhalation.....	S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Contact avec les yeux.....	Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation.
Ingestion.....	L'ingestion est peu probable. En cas d'ingestion ne pas faire vomir en raison du risque d'aspiration dans les poumons. Si l'on soupçonne une aspiration obtenir immédiatement un médecin.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Peut causer des rougeurs et des douleurs.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique.....	En cas d'incendie, ce qui suit peut être libéré : Oxydesdecarbonate (CO, CO2), d'autres composés organiques non identifiés.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers.....	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Pour énorme incendie dans le compartiment, utiliser le support à boyau sans pilote ou moniteur buses, si possible. Si ce n'est pas le cas, retirer et laisser le feu brûler.
Risques d'incendie général.....	Aérosol extrêmement inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence.....	Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Évacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Évitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08).
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage.....	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation.....	Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, mouler ou exposer des conteneurs vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Éviter de respirer les vapeurs de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter une exposition prolongée. Utiliser dans des endroits bien aérés.
---------------------------------------	--

PRODUIT: emzone mousse pénétrante - 445 g

CODE: P6-045028

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage sécuritaire, y ...
compris les incompatibilités

Magasin fermé à clé. Récipient sous pression. Protéger des rayons du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C (122° F). Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10).

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL NIOSH
Distillats de pétrole	100 ppm	Non disponible	500 ppm; 2900 mg/m3	Non disponible	350 mg/m3
Propane	Non disponible	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible
Isobutane	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Carbinol d'isobutyl de méthyle	25 ppm	40 ppm	Non disponible	40 ppm	Non disponible
2-Butoxyéthanol	20 ppm	Non disponible	50 ppm	Non disponible	Non disponible
Hydroxyde d'ammonium	25 ppm	35 ppm	Non disponible	Non disponible	25 ppm
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.				
Mesures de Protection individuelle :					
Protection des yeux/visage.....	Anti-éclaboussures chimiques sont recommandés.				
Protection de la peau.....	Des gants jetables sont recommandés. Éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.				
Protection des voies respiratoires.....	Respirateur de poussière et de la brume d'utilisation.				
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.				
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.				

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Formulaire.....	Aérosol.
Apparence physique.....	Liquide brun .
Odeur.....	Hydrocarbures.
Seuil de l'odeur (ppm).....	N/A.
Densité (liquide)	
Gravité spécifique (aérosol).....	0,780.
Pression de vapeur des aérosols (lb/po2, 21° C)	70-100.
Densité de vapeur (Air = 1).....	< 1.
pH.....	Aucune donnée.
Liquide de Point d'ébullition (° C).....	190-250. (Distillats de pétrole).
Point de fusion/congélation (° C).....	N/A.
Point d'éclair (° C), méthode.....	-83.15 ° C/-117.7 ° F. En vase clos. (Isobutane).
Retour de flamme.....	N/A.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	< 1.
Teneur en COV.....	Non disponible.
Solubilité dans l'eau.....	Un peu miscible à l'eau.
Projection de flamme aérosol.....	N/A.
Température d'auto-inflammation (° C).....	460° C (860° F). (Isobutane).
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)....	1.8. (Isobutane).
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)....	8.8. (Isobutane).
Coefficient de répartition eau/huile.....	N/A.
Viscosité.....	N/A.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Matériau est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Garder loin de la chaleur. Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 05.
Products	

PRODUIT: emzone mousse pénétrante - 445 g

CODE: P6-045028

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Distillats de pétrole	>5.2 mg/L (Rat - 4heures)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >2,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Propane	658 mg/L (Rat - 4 heures)	Non disponible
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4 heures)	Non disponible
Carbinol d'isobutyl de méthyle	>0.58 mg/L (Rat - 4 hrs)	>2,000 mg/kg (Orale - Rat); >2,000 mg/kg (Peau - Lapin)
2-Butoxyéthanol	2.175 mg/L (Rat - 4 heures)	530 mg/kg (Orale - Rat); 400-500 mg/kg (Peau - Lapin)
Hydroxyde d'ammonium	Non disponible	350 mg/kg
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Oui.	
Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Oui.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Dessèchements de la peau. Symptômes de surexposition peuvent être des maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées et vomissements.	
Toxicité aiguë.....	Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux, le nez et la gorge. Contact avec la peau peut causer une irritation.	
Corrosion/Irritation cutanée.....	Provoque une irritation cutanée.	
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Causes une irritation des yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires.	
Mutagénicité sur les cellules germinales... Cancérogénicité.....	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait. Aucun des composants présents dans cette matière à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % sont classés par l'IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérogène.	
Toxicité pour la reproduction.....	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.	
STOT - exposition unique.....	Peut irriter les voies respiratoires.	
STOT - exposition répétée.....	2-butoxyéthanol peut être absorbé par la peau en quantité toxique si le contact est répété et prolongé et peut endommager le sang. Ces effets n'ont pas été observés chez l'homme.	
Danger par aspiration.....	Aspiration dans les poumons au cours de la déglutition ou vomissements subséquente peut causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.	
Effets chroniques.....	Solvants organiques peuvent être absorbés dans l'organisme par inhalation et par ingestion et causent des dommages permanents au système nerveux, y compris le cerveau. Contact fréquent ou prolongé peut dégraisser et sécher la peau, conduisant à l'inconfort et dermatite.	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne doivent pas être rejetés dans l'environnement. Ce produit contient la substance suivante qui peut aussi être dangereuse pour l'environnement : 2-butoxyéthanol (CAS n°: 111-76-2): non établi. Distillats, (pétrole), hydrotraité lumière (CAS #: 64742-47-8) : toxicité pour les poissons : CL50 > 45 mg/L, 96 heures ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 non disponible ; Toxicité pour les algues : EC50 pas disponible.
Persistance et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées.....	Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Les rinçages et de l'eau déversées sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements les, provinces et fédéraux. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur, même lorsqu'il est vide.
---	--

PRODUIT: emzone mousse pénétrante - 445 g

CODE: P6-045028

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, quant. Itée.
DOT (U.S. route).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, quant. Itée, Bien de consommation ORM-D.
IMDG (International - Marine).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, quant. Itée.
IATA (International Air).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, quant. Itée.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements de Canada :.....	Reportez-vous à la Section 2 pour une Classification SIMDUT de 2015 pour ce produit.
Loi sur la Protection de l'environnement .. canadien (LCPE)	Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des Substances (LIS).
Règlements américains.....	Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux en vertu de la communication des dangers OSHA Federal standard.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité.....	Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du CFCP et la SDD contient toutes les informations requises par le CFCP.
Abréviations.....	ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances control Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.
Préparé par	Affairs Regulatory
Version Révisée	2020-01-28